



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Stages

Question écrite n° 44277

Texte de la question

M. Joel Sarlot attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la part du budget de son ministère concernant la formation. En effet, il semblerait que les stages d'insertion et de formation à l'emploi (SIFE) destinés aux demandeurs d'emploi ayant plus de vingt-six ans et plus d'un an de chômage soient réduits de 37 %, ce qui va provoquer une diminution de places importante. Aussi, il souhaite connaître sa position sur ce sujet.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention du ministre du travail et des affaires sociales sur la diminution de l'enveloppe des SIFE collectifs prévue par le projet de loi de finances pour 1997. Il souligne l'importance de cette baisse, et souhaite connaître la position du ministre sur ce sujet. La baisse des crédits SIFE collectifs s'inscrit dans un souci d'utilisation plus efficace des crédits publics consacrés à la formation des demandeurs d'emploi. Comme suite aux recommandations de la commission d'enquête parlementaire sur les aides à l'emploi, cette mesure traduit la volonté de recentrer les moyens alloués au programme SIFE collectifs sur les publics les plus en difficulté (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique, bénéficiaires du revenu minimum d'insertion et travailleurs handicapés). Ces publics seront désormais seuls éligibles à cette mesure (article 95 du projet de loi de finances pour 1997, modifiant l'article L. 322-4-1 du code du travail).

Données clés

Auteur : [M. Sarlot Joël](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44277

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 1996, page 5629

Réponse publiée le : 20 janvier 1997, page 294